



# Économiser l'eau dans les sanitaires

## DESCRIPTIF

Des solutions simples et des équipements économies permettent de réduire les consommations d'eau au niveau des sanitaires des hébergements touristiques.

### Robinets des lavabos et des douches :

- mesurer les débits d'eau des robinets des douches, lavabos et lave-mains des sanitaires individuels et collectifs (blocs sanitaires, vestiaires des piscines et spa, vestiaire du personnel, toilettes des restaurants) à l'aide d'un débitmètre ;
- mettre en place des dispositifs de réduction adaptés : régulateur de pression, bouchon mousseur, aérateur ;
- obtenir un débit moyen\* de 8,5 L/min sur l'ensemble des robinetteries, 7 L/min pour les douches et 6 L/min pour les robinets de salle de bain et toilettes ;
- privilégier les mitigeurs, robinets thermostatiques ou boutons poussoirs qui assurent un réglage rapide et précis de la température de l'eau au contraire des mélangeurs ;
- installer des détecteurs de mouvement dans les lavabos communs pour éviter les oubli de fermeture ;
- si nécessaire, prévoir un dispositif permettant une arrivée rapide de l'eau chaude (moins de 30 secondes) afin d'éviter l'écoulement d'eau froide (ballon relais, boucle de circulation) ;
- préférer des cabines de douche avec buses d'hydromassage équipées d'un système de recyclage de l'eau en circuit fermé.

### Toilettes et urinoirs :

- recenser les volumes d'eau utilisés par chaque toilette et urinoir de l'établissement (indication fournie par la notice du fabricant, mesure avec un seau) ;
- lors d'un renouvellement, installer des chasses d'eau efficaces pour les toilettes : volume ≤ 4,5 L ou doubles chasses 3/6 L ;
- réduire le volume des chasses d'eau supérieur à ce niveau en installant un dispositif dans le réservoir (Éco plaquette, bouteille d'eau pleine) sans nuire à l'effet cascade indispensable à l'évacuation. Les briques sont fortement déconseillées car elles peuvent se désagréger et bloquer le mécanisme ;
- installer un mécanisme permettant d'utiliser de l'eau récupérée (voir fiche 16 : maîtriser les consommations d'eau) pour les chasses d'eau ;
- privilégier les urinoirs à rinçage individuel et sans écoulement continu de l'eau ;
- aménager des urinoirs sans eau et des toilettes sèches.

\*« Débit moyen » signifie que certaines robinetteries peuvent être au-delà ou en-deçà de l'objectif, selon l'utilisation qui est faite de la robinetterie. Une moyenne est à calculer sur l'ensemble de l'établissement.



## INVESTISSEMENT

- Débitmètre : de 20 à 35€.
- Réducteur de pression : de 20 à 35€.
- Économiseur d'eau pour robinet : de 1 à 10€.
- Mitigeur et mitigeur thermostatique : de 50 à 150€.
- Éco plaquette WC : de 4 à 13€.



## RETOUR SUR INVESTISSEMENT

< 1 an.



## GAINS

Jusqu'à 70 % d'économies sur la facture d'eau selon le contexte.



## AIDES

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : subventions pour les études, travaux et équipements de procédés économies permettant aux activités économiques de réaliser des économies d'eau consommée : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home.html>.
- ADEME : aides aux investissements « tourisme durable ».

## RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Sans objet.



### Écodomaine Le Bois du Barde – Mellionnec (22)

Hébergement équipé à 100 % de toilettes sèches.

### Camping Les Salines – Plurien (22)

Mise en place de bouchons mousseurs et réduction de pression sur la robinetterie.

Débits obtenus : douches 5 L/min, robinets entre 3 et 4 L/min.

### Chambres d'hôtes L'Hôt'Berger - La Chapelle de Brain (35)

Ensemble des WC de l'hébergement alimentés par une fosse de récupération de l'eau de pluie.

Inventaire exhaustif des débits d'eau : moyenne à 5,88 L/min.

## CRITÈRES ÉCOLABEL EUROPÉEN

C 14 : sanitaires économies en eau : robinetterie des salles de bain et douches.

C 15 : sanitaires économies en eau : toilettes et urinoirs.

C 42 : sanitaires économies en eau : robinetterie des salles de bain et douches.

C 43 : sanitaires économies en eau : toilettes et urinoirs.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Guide ADEME « 40 trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie » 2019 : [www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf).
- ÉCOLABEL TOOLBOX (voir Annexe 3) : fiches « Solutions techniques » :
  - économie d'eau des lavabos et des douches ;
  - économie d'eau des sanitaires.
- Pour se situer : Indicateurs de performance (décision EU 2016/611) sur la consommation d'eau sanitaire des touristes :
  - ≤ 140 L/nuitée dans les hôtels classiques ;
  - 100 L/nuitée dans les hébergements où les salles de bain sont majoritairement partagées (exemple : gîtes, centre d'hébergements collectifs) ;
  - 94 L/nuitée dans les campings 4 ou 5 étoiles ;
  - ≤ 58 L/nuitée dans tous les autres campings.

### POINTS DE VIGILANCE

- AdAPTER la correction des débits aux besoins d'eau spécifiques.
- TESTER les différents systèmes d'urinoirs et de chasse d'eau économies avant de choisir.
- INFORMER la clientèle sur l'utilisation des dispositifs existants.

### BÉNÉFICES ATTENDUS

- Économies financières sur les postes eau et énergie.